

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

# BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 2ème DEGRÉ

Option ROLLER SKATING

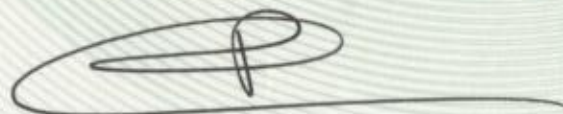
est attribué en application de l'arrêté du 25 novembre 2005

à M Monsieur CELAT Pierre


Né(e) le 30/10/82 à ANGOULEME (16)

N° 044-05-0281 A Nantes, le 25 novembre 2005

Le Titulaire,



Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,

 PO L'inspecteur,  
**Philippe BERTRAND**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET  
D'ÉTAT

"Promotion Aimé JACQUET"

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1er DEGRÉ

Option **ROLLER-SKATING**

est attribué en application de l'arrêté **Régional** du **24 mars 2003**

à M **Pierre CELAT**

Né(e) le **30/10/82** à **ANGOULEME**

N° **044-03-0080** A **Nantes** le **24 mars 2003**

Le Titulaire,

Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,



**Jacques THIOLAT**

# BAFA

BREVET D'APTITUDE  
AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR  
DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS



MINISTÈRE  
DE LA  
JEUNESSE  
ET DES SPORTS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,

VU LE DÉCRET 87-716 DU 28 AOÛT 1987 ET L'ARRÊTÉ DU 26 MARS 1993 MODIFIÉ RELATIF AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS ;

VU LE PROCÈS-VERBAL DU JURY DÉPARTEMENTAL

en date du **6 juin 2002**

siégeant à **La Rochelle**

DÉLIVRE À **CELAT Pierre Né(e) le 30/10/82**

(NOM ET PRÉNOM)

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR  
DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

(PRÉCISER ÉVENTUELLEMENT LA QUALIFICATION VOILE OU CANOË-KAYAK)

Département :

Pour le Ministre  
par délégation

P. o. Le Directeur Départemental  
de la Jeunesse et des Sports

*Bertrand RIGOLOT*





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE ROLLER SKATING

# DIPLOME D'INITIATEUR FÉDÉRAL

- Vu les textes réglementaires relatifs à l'examen du Brevet d'Initiateur Fédéral,
- Sur décision du jury de la session qui s'est déroulée à La Rochelle  
en date du 24 janvier 1999 et justifiant que l'intéressé(e) a satisfait avec succès  
aux épreuves,

LE BREVET D'INITIATEUR FÉDÉRAL DE PATINAGE A ROULETTES

est attribué à

Monsieur CELAT Pierre né(e) le 30-10-82

pour servir et valoir ce que de droit.

A Bordeaux, le 24 février 1999

Le Titulaire,

N° 99.025

Le Président de la F.F.R.S.





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Union Départementale des Sapeurs-Pompiers

*Affiliée à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour les formations aux premiers secours.*



Fédération Nationale  
sapeurs-pompiers de France

de la Charente-Maritime

Adresse : 206 Avenue Carnot 17000 La Rochelle

# Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile

## Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Le président

Vu le procès verbal du formateur, en date du 26 Octobre 2008 déclarant que  
M. ou M<sup>me</sup> Pierre CELAT né(e) le 30 Octobre 1982 remplit les conditions exigées  
pour l'obtention du **certificat de compétences de citoyen de sécurité civile**, définies dans le référentiel national de pédagogie  
appliquée aux emplois / activités de classe 3,

délivre à M. M<sup>me</sup> Pierre CELAT le présent certificat de compétences.

Fait à La Rochelle, le 07 Décembre 2008

Le Président de l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers,

PSC 1 N° 2008-0833

Capitaine Jean Jack AUBOYER

# FÉDÉRATION NATIONALE de PROTECTION CIVILE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE - DÉCRET DU 14 NOVEMBRE 1969

AGRÉÉE ET LIÉE PAR CONVENTION NATIONALE AVEC LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - 9 OCTOBRE 1987

## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE des SECOURISTES de la PROTECTION CIVILE de CHARENTE MARITIME

Association départementale affiliée

Siège social (ou adresse) **A.D.P.C. 17** Vaumondois - 17800 SAINT LEGER  
agrée sous le n° 17.93.03 A  
ou habilitée



### Attestation de Formation aux Premiers Secours

Délivrée en application des Articles 1 et 3 du Décret N° 91-834 du 30 août 1991

Je soussigné, Président de l'Association Départementale des Secouristes de la Protection Civile de Charente Maritime,  
(ou pour l'organisme public, titre du signataire habilité)

Atteste que M **M CELAT PIERRE**  
née) le **30/10/82** à **ANGOULEME**  
a suivi avec succès une session de formation aux Premiers Secours, du **09/11/99** au **16/12/99**  
et lui délivre la présente attestation sous le n° **990618**

Fait à **ST LEGER** le **15 janvier 2000**  
*Le Formateur,*

**ROFINEAU DIDIER**

*Le Président de l'Association,*

**CHRISTIANE CHAUREAU**